

## RISQUE LIÉ AU TRAVAIL À L'ÉTRANGER

Fiche risque artiste n°18

### De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de dangers liés :

- au transport ;
- à la situation sanitaire du pays (maladie contagieuse, épidémie, ...) ;
- à la situation géopolitique du pays ;
- à la faune, à la flore ;
- à la topographie : terrains accidentés, altitude...
- aux températures extrêmes, à l'humidité, aux intempéries, aux risques naturels ;

### Quels sont les métiers exposés ?

Les métiers nécessitant des déplacements à l'étranger.

### Que dit la réglementation ?

Voici quelques références au Code du travail, vous pouvez le retrouver sur [www.legifrance.gouv.fr/](http://www.legifrance.gouv.fr/)

**Obligation de l'employeur :** article L. 4121-1 du Code du travail

L'employeur doit assurer la sécurité et préserver la santé physique et mentale de ses salariés.

## Fiche risque artiste n°18

Situations dangereuses : quand les salariés sont-ils exposés à ce risque ?	Mesures de prévention : Comment prévenir ce risque ?
<b>Thèmes transversaux :</b>	
<b>Co-activité</b> : absence de coordination entre les différentes entreprises présentes, entre les différents corps de métiers, absence de plan de prévention, absence ou difficultés de communication (plusieurs nationalités), mauvaise compréhension...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préalablement à l'inspection commune, chaque entreprise détermine les activités pouvant générer des risques,</li> <li>• Établir un plan de prévention et communiquer les informations à l'ensemble des intervenants,</li> <li>• Élaborer les procédures, les consignes et la signalétique adaptées, en s'assurant qu'elles soient comprises par tous (traduction, ...),</li> <li>• Assurer un suivi des opérations.</li> </ul>
<b>Organisation du travail</b> : transport, contrainte de temps, travail en urgence, précipitation, contrainte économique, vigilance, concentration accrue, travail de nuit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte dès le départ du décalage horaire dans le planning de travail,</li> <li>• Organiser la formation professionnelle,</li> <li>• Organiser l'accueil sur les lieux (plan de travail, personnes référentes, guide, traducteur...)</li> <li>• Mettre en place des moyens de communication.</li> </ul>
<b>Environnement</b> : conditions exceptionnelles (tempête, températures extrêmes, pays en conflit...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer avant le départ pour prévoir les moyens de protection collectifs adaptés,</li> <li>• Repérer les lieux avec les artistes,</li> <li>• Informer les artistes sur les risques liés à l'environnement.</li> </ul>
<b>Formation, information, sensibilisation</b> : absence, lacunaire (particularités locales).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer sur les risques liés au travail à l'étranger.</li> </ul>
<b>Thèmes spécifiques</b>	
<b>Transport</b> : moyens de transport inadapté (routier, aérien, ...), transport vétuste, changement de fuseaux horaires (décalage, jet-lag), station assise prolongée, manque de place...	<p><b>Organisationnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir systématiquement un ordre de mission avant de partir,</li> <li>• Limiter la durée des missions et le nombre de personnes,</li> <li>• Planifier les déplacements à réaliser en cours de mission,</li> <li>• S'assurer de disposer d'une assistance rapatriement,</li> <li>• Tenir compte dès le départ du décalage horaire dans le planning de travail,</li> </ul> <p><b>Techniques – EPI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à disposition des bouchons d'oreille, masque oculaire pour faciliter le repos et le sommeil,</li> <li>• Prévoir de l'eau.</li> </ul> <p><b>Formation, information, sensibilisation</b> (conseils pour le transport, par ex : port de vêtements et de chaussures peu serrées)</p>
<b>Conditions d'hébergement, situation sanitaire</b> : hébergement vétuste, insalubre, présence d'animaux, d'insectes (moustiques, ...) absence de vaccination et de traitement préventif.	<p><b>Organisationnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se renseigner sur les structures sanitaires accessibles (hôpitaux, ...)</li> <li>• Se renseigner sur les vaccins obligatoires et s'assurer que les salariés sont à jour,</li> <li>• Prendre rendez-vous auprès du médecin du travail pour une visite médicale.</li> </ul> <p><b>Techniques – EPC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se munir d'une trousse de secours adaptée à la destination,</li> <li>• Prendre des vêtements et équipements de protection adaptés (lunettes de soleil, moustiquaire, ...).</li> </ul> <p><b>Formation, information, sensibilisation</b> : former aux 1<sup>er</sup> secours</p>
<b>Alimentation</b> : absence d'eau potable, absence d'hygiène alimentaire.	<p><b>Organisationnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre rendez-vous auprès du médecin du travail pour une visite médicale (à ne pas confondre avec la visite demandée par l'Assurance)</li> <li>• Éviter de consommer des aliments crus et les nourritures trop riches,</li> <li>• Ne consommer que de l'eau traitée ou des boissons en bouteilles capsulées en évitant l'alcool,</li> <li>• Bien se laver les mains avant chaque repas.</li> </ul> <p><b>Techniques – EPC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se munir d'une trousse de secours adaptée à la destination,</li> </ul> <p><b>Formation, information, sensibilisation :</b></p>
<b>Matériel, équipement de travail</b>	<p><b>Organisationnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier le matériel fourni, la compatibilité électrique et l'absence de produit dangereux (amiante par exemple).</li> </ul>

**Pour tout complément d'information ou question, n'hésitez pas à contacter votre médecin du travail**